

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS90/13
20 août 1999

(99-3541)

Original: anglais

INDE – RESTRICTIONS QUANTITATIVES À L'IMPORTATION DE PRODUITS AGRICOLES, TEXTILES ET INDUSTRIELS

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 20 août 1999, adressée par M. Said El-Naggar, Président de l'Organe d'appel, au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *Inde - Restrictions quantitatives à l'importation de produits agricoles, textiles et industriels*, WT/DS90/AB/R. Ce rapport sera distribué le lundi 23 août 1999 aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Claus-Dieter Ehlermann en qualité de Président de la section, et M. Mitsuo Matsushita et moi-même en qualité de membres.
